

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
NUMÉRO DE L'ARTICLE	DESCRIPTION DE L'ARTICLE	LIMITES (pièces, à moins d'indication contraire)	FACTEUR DE CONVERSION (verges carrées par unité, à moins d'indication contraire)	TRANS-FERT	REPORT/UTILISATION ANTICIPÉE (dont pas plus de () % doivent être consacrés à l'utilisation anticipée)
6	<i>Blouses et chemisiers</i> , pour dames et fillettes, décrits entièrement d'après le poids du coton, les fibres chimiques, la laine ou les mélanges de ces fibres. Ces vêtements sont tricotés ou tissés. Ils sont munis d'une ouverture complète ou partielle sur le devant ou au dos et recouvrent la partie supérieure du corps. Ils ne comprennent pas les dessous, les vestes, les tee-shirts, les blousons d'entraînement et les chandails.	1979 : 4,000,000 1980 : 4,120,000 1981 : 4,243,600	1.70	Voir les notes explicatives (1)	1% (1/2)

Note explicative:

(1) Les parties concernées reconnaittent que le transfert pour cet article a déjà été inclus dans les limites indiquées à la colonne (C).